

Se publie le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine.
Termes d'abonnement.—Pour l'Année... 12 \$ 6 d.
Six mois... 6 \$ 3 d.
Trois mois... 3 \$ 6 d.

L'Ère Nouvelle, JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Tarif des Annonces.—Les annonces sont cotées sur type
La première insertion, par ligne... 20 0 4
Les insertions subséquentes, par ligne... 0 0 1

PUBLIÉ TOUTS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. Rowen et J. Bureau, IMPRIMEURS ET PROPRIÉTAIRES

RAISONNONS ENSEMBLE.



PILULES D'HOLLOWAY.

Pourquoi est-on Malade? Il est indubitablement le sort de la race humaine d'être continuellement harassée par la souffrance et la maladie.

LE SANG PURIFIÉ PAR SES PILULES. Ces Pilules extraordinaires sont expressément composées pour opérer sur l'estomac, le foie, les reins, le pectoral, la peau et les intestins.

MAUX DE FOIE ET DISPEPSIE. Ces Pilules ont été prises par près de la moitié de la race humaine. Pour les maux d'estomac, dispepsie et de foie généralement, il a été prouvé dans toutes les parties du monde.

DEBILITÉ GÉNÉRALE. MAUVAISE SANTÉ. Plusieurs gouvernements des plus despotiques ont ouvert leurs prisons de Douane à l'introduction de ces Pilules, pour que les masses pussent avoir accès à cette médecine.

MAUX DE FEMMES. Aucune femme, vieille ou jeune, ne devrait négliger d'avoir en sa possession ce célèbre remède. Pour les enfants de tout âge, c'est le remède le plus certain et le meilleur pour aucune maladie.

Les Pilules Holloway sont le meilleur remède du monde connu, pour les maux suivants:

- La fièvre intermittente, La jaunisse, L'asthme, Les Maladies du Foie, Les Maladies Biliennes, Les Lumbagos, Les Taches sur la Peau, Les Hémorrhoides, Les Douleurs d'Entrailles, Les Rhumatismes, Les Coliques, Les Névralgies, Les Constipations, Les Maux de Gorge, Les Faiblesses, Les Fièvres et la Gravelle, Les Hémiparésies, Les Sympômes Secondaires, Les Hémiparésies, Les Tic Douloureux, Les Irregularités des Femmes, Les Tumeurs, Les Fièvres de toutes sortes, Les Elancés, Les Affections Vénériennes, Le mal Caduc, Les Vers de toutes sortes, La Goutte, Les Vers de toutes sortes, Les Maux de Tête, Les Indigestions, Les Inflammations, La Faiblesse quelconque qui soit la cause, etc.

Vendues à l'établissement du Professeur Holloway 214, Strand (près de Temple Bar) à Londres, et 80, Maiden Lane, New-York, aussi chez tous les Droguistes et Vendeurs respectables de Médecines Patentées, par tout le monde civilisé, aux prix suivants: 1 \$, 3 \$, 5 \$, et 10 \$, chaque boîte. On épargne considérablement en prenant des grandes boîtes.

N. B.—Les directions pour diriger les malades dans chaque Maladie sont attachées à chaque boîte. Trois-Rivieres, 14 Janvier 1856.

AGENCE A QUEBEC.

L'Établissement informe le public des Trois-Rivieres et des environs, qu'il se chargera, à bonne composition, de toutes collections d'argent dans Québec et ses environs. Des comptes prompts et fidèles seront rendus à tous ceux qui l'honoreront de leur patronage.

S'adresser, franc de port, à THOMAS ETIENNE ROY, No. 8, rue St. Joachim, Haute-Ville, Québec. 18 Décembre, 1855.—3

AVIS.

Le soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée par aucun de ses enfants, ni aucune autre personne, en son nom, sans un ordre écrit de sa main. ALCIME BRUNEL. Batiscan, 1 Déc. 1855.—3

FONDERIE DE CARACTERES DU CANADA

Transportée Rue Ste-Therese BATTISSES DE DESBARATS.

LES Propriétaires de cet Etablissement ont l'honneur d'annoncer aux Imprimeurs du Canada qu'ils ont maintenant manufacturé et prêts à livrer, une grande quantité de LONG PLIERS, BOULIERS, BREVIER et SMI, PICA, sur face Écossaise, qu'ils garantissent ne pouvoir être surpassés par aucune Fonderie de ce Continent pour la durée et la beauté d'impression.

THOMAS J. GUERIN et Cie, Rue Ste-Therese, 21-23. 21 mars. N. B.—Les Éditions de Journaux qui demandent deux fois d'insertion à cette annonce, recevront le montant de leurs comptes en achetant pour cinq fois ce montant à notre fonderie.

Aux Secrétaire Trésoriers des Municipalités. On trouvera à l'imprimerie de l'Ère Nouvelle, toutes espèces de Blancs, en vertu de la loi des Municipalités et des Chemins; tels que: Formulaire E. E.—Rôle d'Évaluation, Sur banc, G. G.—Rôle de Perception, Papier, Z. Z.—Avis pour paiement de cotisation.

A VENDRE A CE BUREAU. BILL DE ROUTE, POUR LES MAITRES DE POSTE.

A Vendre à ce Bureau. SUBPENSAS pour la Cour Supérieure, Do. pour la Cour de Circuit, des Trois-Rivieres.

A Vendre à ce Bureau. BILLET D'ADMISSION A LA Confirmerie du Très Saint et Immaculé CŒUR DE MARIE.

A vendre à ce Bureau. CARTE montrant la manière de reciter le Rosaire. Avec explication des mystères Joyeux, Glorieux et Douloureux. Trois-Rivieres, 1855.

A VENDRE A CE BUREAU, DES BLANCS D'Ordres, Subpensas, Saissies et Tiers-Saissies, pour les Cours de Commissaires.

— AUSSI: — Procès Verbaux de Saisie pour Huissiers, Traités d'Échange (Bills of Exchange) le tout sur beau papier, et à des prix modérés.

L'ALMANAC DE BUREAU DE L'ÈRE NOUVELLE, A VENDRE. Prix: Trois Sous.

FEUILLETON DE L'ÈRE NOUVELLE.

2 Juin, 1856: LE PARADIS TERRESTRE. XIV.

Dans cette résurrection de bonheur qui le détachait de la terre, Maurice avait déjà tout oublié; deux mots interrogatifs d'Elora le rappelaient aux exigences de la situation.—Et l'autre?—de manda la jeune femme d'une voix timide.

— Et l'autre? répéta Maurice comme un écho, en cherchant à comprendre le sens d'une demande si concise; puis se ravisant tout à coup:—Ah! l'autre! j'y suis!... tiens! je l'avais oublié! l'autre m'attend pour... — Elora étendit brusquement la main et arrêta son mari qui se dirigeait vers la porte.

— Maurice ne regarda point l'expression étrange qui accompagnait le regard d'Elora. Il ne faut pas, dit-il que ce pauvre diable de Bernardin, innocent du crime d'Adriacien, souffre comme s'il était coupable. — Est-tu bien sûr qu'il soit innocent? demanda la jeune femme.

— Non, non, reprit Maurice avec candeur, il n'y a rien de suspect là-dessous... attends... ne descend pas... je t'en prie... — Maurice, au nom du ciel! dit la femme d'un air suppliant, ne sors pas seul. — Sois tranquille, mon amie, Xavier et le valet de ferme m'accompagneront.

— Nalab l'a enlevé tout de suite après votre retour,—répondit le serviteur sur le ton de la demande; il le gardait là pour le montrer à madame ou à vous; avant votre arrivée, j'étais dans l'habit de la nuit, mais j'ai eu le temps de le changer. — Dans son hangar. — Cours, et rapporte-moi tout de suite le portefeuille du mort.

— Maurice entra dans la chambre, et dit à Elora: Je viens de donner à Xavier quelques ordres, et à voix basse, pour ne pas être entendu par tes femmes; fâchons de garder pour nous le plus de secret que nous pourrions. — Au bruit des pas de Xavier, Maurice courut à l'escalier et prit le portefeuille. — Attendez-moi tous deux sur la terrasse, dit-il au serviteur.

— Elora ne répondit pas. Maurice continua sa lecture, et une correspondance de plusieurs lettres, ainsi providentiellement découvertes, revela toute la trame ourdie par ces deux hommes contre les époux de Paradise-Natal. — Ceci est à nous; s'écria-t-il rayonnant de joie; cette habitation est à nous! ma maison m'appartient... Prends ce portefeuille, Elora; lis ces lettres, et moi je vais me faire le king's procler de mes commaines. Attends... Maurice descendit précipitamment l'escalier, trouva sur la terrasse ses deux robustes serviteurs, et leur dit: Montrez beaucoup d'insouciance sur vos visages et dans votre démarche, et suivez-moi... Vous vous arrêterez à la grille et vous viendrez à moi quand je vous appellerai.

Bernardin, toujours à son poste d'at-

tente, ne s'étonnait point du long retard de Maurice; ce retard s'expliquait aisément; il avait beaucoup de choses à dire et à entendre: la grille s'ouvrit même plus tôt qu'il ne l'aurait cru; Maurice fit quelque pas dans l'avenue et s'arrêta comme pour chercher son homme dans les massifs des arbres. L'expérience donne de la finesse au plus candide. Maurice se civilisait.

De son côté, Bernardin observait Maurice et flairait l'air, comme un uille, pour voir, si les exhalaisons étaient pures de perfidie. Ses soupçons lui paraurent injustes; il connaissait trop le primitif Maurice pour le soupçonner capable d'improviser un plan de ruse contre un ennemi, et, écartant à cette idée rassurante, il s'avança d'un pas calme et le front serein. Maurice copia ce pas et ce front, et, tendant la main, il dit:—soyez tranquille, tout sera payé aujourd'hui.

— Au même instant, le jeune créole se précipita sur Bernardin et l'étreignit avec vigueur, en appelant ses deux aides. Une lutte terrible s'engagea. Bernardin, surpris par l'attaque, poussait des hurlements de panthère, et à défaut de poignard, il déclarait avec ses dents la poitrine de son ennemi; jeune et plein de vigueur, il reprit soudainement l'offensive; il enleva Maurice, lui fit perdre terre et le renversa sur la gazou. Le secours arrivait au même moment. Seul contre deux nouveaux et contre Maurice qui se relevait, Bernardin s'arma de deux pistolets, tenus en réserve, et menaça de faire feu. Xavier, homme de ressource instantanée comme tous les enfants de la nature, ramassa une énorme branche de baobab, arrachée de la tige par le dernier ouragan, et se couvrait de cet immense bouclier végétal, il le fit écouler comme un arbre vivant contre Bernardin, le renversa sous une avalanche de feuilles épaisses, en subissant deux coups de feu percutés dans les airs.

— L'aventurier se vit bientôt saisi honteusement, comme le tigre au fond de la fosse que le chasseur avait recouverte de feuillages. On le garotta étroitement, et Xavier et son compagnon le conduisirent à la douane de Port-Natal, où un magasin fut, pour la première fois, changé en prison. Xavier promit d'apporter le soir même, les pièces de la procédure criminelle pour l'instruction de l'attorney général de Cap-Town.

— En revoyant Maurice, tout ventri de sa lutte avec l'aventurier, Elora versa des larmes, et se frappant la poitrine, elle dit:—Tous ces malheurs viennent de moi! Je souffre trop de ma faute; je serai plus calme quand j'aurai tout dit! — Alors elle compléta sa confession aux pieds de Maurice, qui l'écouta sans l'interrompre et lui dit: — Ne te fais pas coupable, ma chère femme; une femme peut-elle jamais avoir tort? tout vient de l'homme seul, le mal comme le bien. Ecoute, Elora, me le comble. J'ai beaucoup réfléchi depuis ce matin, et je crois que toutes mes inspirations me viennent de Dieu, car elles sont justes, et je ne puis m'attribuer l'honneur de les avoir trouvées en si peu de temps.

— Tu es innocente, Elora; le coupable c'est moi; ne me demande point pardon de mes fautes. J'ai méconnu les intentions de la Providence; je me suis isolé de mes semblables sur cette terre où nous devons nous aider les uns les autres et défricher en commun les verges domaniales de Dieu; j'ai fait de toi mon esclave; j'ai mis la beauté dans un désert; j'ai contrarié les instincts les plus innocents de la femme; j'ai voulu changer violemment sa faiblesse naturelle en force. Toi, ma chère amie, tu t'es révoltée, à ton insu, contre mon égouisme; tu as suivi tes penchants à la première occasion offerte; tu as écouté avec délices d'autres voix, venues du dehors, parce que je ne voulais imposer tyranniquement que la mienne à ton oreille. Il y a eu abus de pouvoir de mon côté. J'ai souffert ce que je mérite, et, toute ma vie je te serai reconnaissant; car tu m'as toujours gardé ton amour, et la révolte n'a été que la distraction d'un moment. Ainsi ne t'accuse plus et pardonne-moi.

— Elora écoutait ces paroles, inouïes dans l'histoire conjugale des hommes, et des larmes roulaient sur ses joues et tombaient comme des perles sur son sein. — Tu es plus instruit que moi, cher Maurice, répondit-elle, et ce que tu dis doit être vrai, quoique je ne comprenne pas bien... Tu es donc la cause de tout ce qui est arrivé? Tu m'as inspiré la pensée d'ouvrir le ballot du colporteur, d'acheter une parure que nous ne pouvions pas payer, de quitter, malgré ton ordre, la terrasse de l'habitation, et de suivre ce jeune homme jusqu'au bord de la mer. C'est toi qui a commis toutes ces fautes, moi j'en suis innocente! eh bien! voilà ce que je ne comprendrai jamais... maintenant voici ce que je comprends. Ma résolution est prise; tu me donneras des fleurs pour ma pa-

ture; je n'écouterai que ta voix et je ne quitterai jamais la terrasse de l'habitation.

— Tu es donc bien décidée à m'obéir? dit Maurice en souriant. — Oui, Maurice; la femme doit obéir à son mari, dit l'Évangile. — Mais, reprit le créole, le mari doit obéir à la justice, dit la raison. — Enfin, Maurice, commande et tu verras.

— Voici mon ordre. Apprends les sermes et habille-toi... Point d'étonnement, point de réflexions, obéis. Maurice embrassa tendrement sa femme et sortit. — Elle donna ses ordres avec les plus grands détails aux gens de sa ferme, se mit au portefeuille d'Adriacien, sans oublier les lettres de Bernardin, et, offrant le bras à sa femme, qui paraissait sur la terrasse, il lui dit: — Ma chère amie, Adam, pour sa faute, fut chassé de son paradis; nous ne rentrerons plus dans cette habitation. Allons vivre où vivent nos frères. Il y a partout de nobles cœurs qui nous comprendront. La solitude n'est bonne que pour les anges, s'ils descendaient du ciel.

— J'ai promis d'obéir, dit Elora en souriant. — Et les deux époux s'acheminèrent à pied vers le Port-Natal, par l'avenue pleine d'ombre et de fraîcheur. — Elora, dit Maurice chemin faisant le plan de voix était mauvais; je le déchire et voici le nouveau. Le procès criminel qui va s'instruire me rendra toute ma fortune, et nous vivrons avec ces bons habitants du Port-Natal. C'est une colonie modèle. Il s'y commet un crime aujourd'hui pour la première fois, et les coupables sont des étrangers. L'honneur de la colonie reste intact. Tu m'as suivi sans me demander où nous allions; je te saisi gré de cette obéissance muette. Nous allons de ce pas à l'hôtelier de Cap-Town; on y trouve une hospitalité patriarcale; on n'aurait rien trouvé de mieux dans l'Age d'Or, s'il y avait eu des hôteliers; c'est la maison de tous. Ceux qui paient sont bien reçus, et mieux reçus encore les pauvres de Jésus-Christ. En quelques jours il me sera facile de trouver un joli cottage au bord de la mer, avec de beaux arbres, de belles eaux et de bons voisins. Plus d'isolement, plus de solitude, plus de désert. Nous vivrons comme vit tout le monde et sous la protection de tous.

— La jeune femme avait peine à contenir sa joie en écoutant une langue si nouvelle, et ses regards, depuis longtemps emprisonnés dans d'étroites perspectives, toujours les mêmes, s'élevaient avec ravissement sur une campagne infinie, toute travaillée par la main de l'homme et de la civilisation. La vie se montrait partout, non pas avec son tumulte grossier, son fracas bourgeois, sa foule morne, mais cette vie qui se revêt de tant de charmes, aux limites d'un désert, sur le domaine des bêtes fauves; la vie qui chante sur les berge des ruisseaux, couvre d'une fumée bleue le toit des fermes, conduit une charrie sur un sol vierge, grille les fruits doux sur les arbres sauvages, ouvre le sentier de la ville aux chariots des campagnes, change les repaires de reptiles en beaux jardins, et donne enfin aux jeunes mères la sécurité dans leurs amours, quand elles sourient à un berceau.

— Maurice et sa femme arrivèrent au Port-Natal vers le milieu du jour, c'est-à-dire au moment où les affaires commerciales sont suspendues, où la sieste indienne endort les colons dans les cottages et les maris sur le pont des vaisseaux. La jeune femme, abritée sous le dôme soyeux de son ombrelle chinoise, marchait en souriant à travers de nouvelles surprises. Ses yeux ne suffisaient plus au spectacle; elle passait devant des jardins pleins d'ombre, où de petits enfants, blonds et beaux comme des anges, jouaient avec des oiseaux d'or; elle entendait des bruits réjouissants de fontaines, des chants divins de jeunes filles, des accords d'instruments invisibles, de doux murmures, de voix humaines à travers les persiennes; et les petits chemins restaient déserts et sablés d'étincelles de soleil; et le port tout joyeux de ses navires, gardait le silence du repos, et du haut de ses mâts, n'envoyait à la rive que les frémissements de ses pavillons et de ses banderoles agités par le souffle du Midi.

— Il fallait cette diversion puissante pour faire oublier en si peu de temps à Elora les épouvantables incidents de deux jours longs comme deux siècles. Ainsi, après notre mort, si Dieu nous envoyait à coup dans une de ces terres qui portent un anneau comme des veuves du soleil, ou qui sont éclairées par des étoiles couleur de rubis ou d'émeraude, nous oublierions, dans l'ivresse du spectacle révéle, nos plus récentes misères de ce monde; un seul souvenir nous resterait vaguement au fond du cœur pour éclater plus tard, la flamme de quelque amour terrestre,

flamme que rien ne peut éteindre, pas même le spectacle d'une planète annulaire ou d'un monde nouveau éclairé par deux soleils d'iris. La femme de Maurice ne gardait que son amour en arrivant sur cette terre nouvelle du Port-Natal.

— Le cottage que choisit Maurice pour sa faire son habitation, est situé dans le voisinage du port; il est entouré de maisons charmantes où vivent des familles de colons qui se sont accoutumés aux habitudes de la terre, mais qui s'plaisent toujours au spectacle de cet Océan qui leur a donné la richesse, une vie étonnante et la santé. En tout pays du monde, les maris sont des hommes de bien par excellence, et la plus farouche misanthropie devrait faire une exception en leur faveur dans ses anathèmes contre l'humanité. Elora et Maurice trouvèrent tout de suite de vieux amis dans ces voisins d'un jour. Tous les serviteurs de Paradise-Natal virent rejoindre leurs maîtres au cottage du port. Au fond d'un vaste jardin, on découvrit en rond un large clos à claire-voies, pour loger convenablement le favori Nahab, ce génie protecteur d'Elora.

— Cependant la justice, dont rien n'arrête le cours instruisit l'affaire criminelle d'Adriacien et de l'aventurier son complice. Il y eut encore à quelques mauvais jours à traverser. Maurice fit tous ses efforts et proposa tous les sacrifices pour arrêter les poursuites; mais les juges et les avocats de Cap-Town qui ont si peu d'occasions de gagner leurs honoraires et de pratiquer l'éloquence, restèrent sourds à toutes les propositions d'arrangement. Maurice se vit contraint à quitter sa femme pour déposer comme témoin principal. Bernardin comparut à la barre du tribunal colonial, et se défendit lui-même, sans légalier. L'attorney-général fit un réquisitoire très incomplet, car Maurice avait laissé dans sa plainte bien des choses dans l'ombre. Pourtant, ce qui fut mis au jour demandait une grave condamnation. Le coupable tressaillit de joie en entendant un arrêt qui l'envoyait à Botany-Bay pour dix ans.— Messieurs les juges, dit-il, cela devrait énoncer servir de leçon à ceux qui écrivent des lettres compromettantes et à ceux qui les gardent. Eh bien! rien ne sert de leçon aux coupables; ils écrivent toujours des lettres à des complices, et les complices les garderont toujours. Dieu le veut ainsi.

— Cette contre allocation produisit un bon effet. Le président prit la parole et dit au condamné:—La justice a été tolérante à votre égard, et voici pourquoi: vous auriez pu faire votre crime plus grand, et vous avez reculé devant le sang versé. Cela indique chez vous une nature perverse, mais corrigible. Vous avez un germe qui peut encore porter de bons fruits; il y a un côté bon dans la masse de vos mauvais instincts, et un jour vous pourrez vous servir de cette clarté lumineuse pour marcher à votre réhabilitation. Vous travaillez dix ans, à la sueur de votre front, sur le chantier des coupables. Ce temps expiré, la société vous absoudra du crime, et Dieu, dont vous venez de prononcer le nom, vous a déjà peut-être absous, si vous avez prononcé la prière du repentir. Votre intelligence, présent du ciel, vous a servi pour le mal; elle vous servira pour le bien. Bien d'autres sont entrés comme vous à Botany-Bay, avec la honte sur le front, et ils en sont sortis avec l'espérance dans le cœur. Ce chantier est le purgatoire de la terre: vous avez de bons exemples à suivre parmi ceux qui vous ont précédé. Ce sont des criminels réhabilités qui ont défriché, dans le voisinage de Botany Bay, les terrains vierges de la Nouvelle Galles, les atterrages de la baie de Jarvis et les belles plaines arrosées par la rivière Laclach. Dix ans de travail transforment un homme. Allez à votre peine sous les bonnes inspirations de ce moment, et, cette fortune dont vous êtes avides, cette fortune que vous avez voulu arracher à autrui par le crime, vous pouvez la conquérir noblement un jour par l'honnêteté.

— Le jeune condamné regardait avec des yeux baigués de larmes, ce juge à cheveux blancs qui lui parlait comme un père. Le germe des bons instincts s'épanouit tout à coup dans l'âme de l'aventurier.

— Oui, dit-il en étendant la main, voilà le langage qu'un juge doit tenir aux coupables. Vous m'avez donné un avenir; j'espère en moi. Le désespoir, n'habite que l'enfer.

— Maurice, tout ému des paroles du juge, s'approcha de Bernardin, et lui dit: — Moi, je vous pardonne; et retenez bien ce que je vous dis aujourd'hui. Dans dix ans, lorsque vous serez purifié par la peine et le repentir, écrivez-moi de Sidney, et je vous enverrai les fonds nécessaires pour créer une plantation à la presqu'île d'York, dans le golfe de Spencer. C'est un pays que j'aime beaucoup. Bernardin n'osa pas serrer la main de



bonne y est concerné, car il ne s'est pas donné la peine de s'assurer si les états de compte balancés...

— A La Nouvelle Orléans, il y a quelques semaines, un mariage eut lieu à 7 heures du soir, la mariée tomba aussitôt malade et à 9 heures elle était morte; le journal qui enregistrait ce mariage le lendemain matin annonçait plus bas son décès.

— Le Sec de Baltimore dit, qu'il est constaté qu'une permission de créer une colonie anglaise dans l'Amérique Centrale a été accordée, probablement d'après quelques arrangements avec M. Dallas.

— Les journaux aux Etats-Unis. — En 1853, il se publiait aux Etats-Unis 2800 gazettes dont 716 dans les Etats du Sud, 781 dans les Etats de l'Ouest, 876 dans les Etats du Centre et 424 dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

— A une assemblée des membres de la société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Sainte-Genève de Bati-cam, tenue le 22 mai 1856, les Messieurs suivants furent élus membres de la dite société:

MM. D. Trudel, Président. El. Thibault, Vice-Présidents. L. Masson, Secrétaire. J. B. Prézel, Secrétaire. D. Lacoursière, Trésorier. F. X. Saint-Anand, Sec. Archiviste. G. Thibault, Com. Ordrements. Revd. M. F. X. Côté, chapelain. J. Trudel, M. D.

— Le corps de Jos. Boisclair, noyé la veille de la Fête-Dieu dans le petit St-Augustin, a été trouvé aujourd'hui dans le St-Maurice. Une enquête a été tenue par le coronaire, verdict noyé accidentellement.

— Les Scieries de Norcross et Cie., à l'embouchure du St-Maurice, sont actuellement en opération, et d'après des calculs certains il sort environ 140,000 pieds de bois scie, tous les vingt-quatre heures. M. Norcross arrivant lui-même de l'intérieur, nous informe que l'eau est considérablement augmentée dans les tributaires du St-Maurice, ce qui nous fait espérer que tous les bois pourront descendre à temps pour le marché.

— Nous apprenons avec plaisir que le département général des postes a bien voulu établir deux nouveaux bureaux dans notre district, un dans St-Etienne et l'autre dans Shawanegan. La population de ces endroits s'est tellement augmentée depuis ses deux et trois dernières années que cette amélioration était devenue une nécessité absolue.

— Renvoi de M. Crampton. — Le 29 au soir, M. Crampton a reçu ses passeports en même temps que la notification qu'il ne pouvait plus continuer ses relations diplomatiques comme ministre de la Grande-Bretagne auprès du gouvernement des Etats-Unis.

— Le Président transmettra encore demain au Congrès un autre message relatif aux affaires de l'Amérique Centrale, avec les documents qui s'y rattachent et notamment la proposition d'arbitrage de l'Angleterre.

— La plus grande route du monde que par l'eau se trouve à Troy, N.Y. Sa force équivaut à la force de 5,000 chevaux. Et fait fonctionner des mécanismes qui travaillent annuellement au-delà de 10,000 tonneaux de fer, en fer à cheval, carrelles et clous.

— Le câble qui doit unir Terrebonne avec le Cap Breton est rapporté, il doit être submergé par les contracteurs dans le mois de juin, et on présume que la ligne entrera en fonction pour transmettre les messages entre St-Jean, N.B., et New-York vers le mois d'août.

— Un individu du nom de Wallace, résidant près de Rome, N.Y., pendant qu'il était à vendre sa femme, sa petite fille, âgée de trois ans, vint derrière lui, sans qu'il s'en aperçût, et le malheureux père en se retournant porta sa fureur sur la tête de son infatigable enfant, dont la servelle en sortant insoufflée et la mort fut instantanée. — Hiver.

— Les journaux de France qui ont été présentés au Congrès de New-York, ont été examinés par les membres de la commission de la part de la France, et ont été trouvés dignes de leur attention.

— A La Nouvelle Orléans, il y a quelques semaines, un mariage eut lieu à 7 heures du soir, la mariée tomba aussitôt malade et à 9 heures elle était morte; le journal qui enregistrait ce mariage le lendemain matin annonçait plus bas son décès.

— Le Sec de Baltimore dit, qu'il est constaté qu'une permission de créer une colonie anglaise dans l'Amérique Centrale a été accordée, probablement d'après quelques arrangements avec M. Dallas.

— Les journaux aux Etats-Unis. — En 1853, il se publiait aux Etats-Unis 2800 gazettes dont 716 dans les Etats du Sud, 781 dans les Etats de l'Ouest, 876 dans les Etats du Centre et 424 dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

— A une assemblée des membres de la société Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Sainte-Genève de Bati-cam, tenue le 22 mai 1856, les Messieurs suivants furent élus membres de la dite société:

MM. D. Trudel, Président. El. Thibault, Vice-Présidents. L. Masson, Secrétaire. J. B. Prézel, Secrétaire. D. Lacoursière, Trésorier. F. X. Saint-Anand, Sec. Archiviste. G. Thibault, Com. Ordrements. Revd. M. F. X. Côté, chapelain. J. Trudel, M. D.

— Le corps de Jos. Boisclair, noyé la veille de la Fête-Dieu dans le petit St-Augustin, a été trouvé aujourd'hui dans le St-Maurice. Une enquête a été tenue par le coronaire, verdict noyé accidentellement.

— Les Scieries de Norcross et Cie., à l'embouchure du St-Maurice, sont actuellement en opération, et d'après des calculs certains il sort environ 140,000 pieds de bois scie, tous les vingt-quatre heures. M. Norcross arrivant lui-même de l'intérieur, nous informe que l'eau est considérablement augmentée dans les tributaires du St-Maurice, ce qui nous fait espérer que tous les bois pourront descendre à temps pour le marché.

— Nous apprenons avec plaisir que le département général des postes a bien voulu établir deux nouveaux bureaux dans notre district, un dans St-Etienne et l'autre dans Shawanegan. La population de ces endroits s'est tellement augmentée depuis ses deux et trois dernières années que cette amélioration était devenue une nécessité absolue.

— Renvoi de M. Crampton. — Le 29 au soir, M. Crampton a reçu ses passeports en même temps que la notification qu'il ne pouvait plus continuer ses relations diplomatiques comme ministre de la Grande-Bretagne auprès du gouvernement des Etats-Unis.

— Le Président transmettra encore demain au Congrès un autre message relatif aux affaires de l'Amérique Centrale, avec les documents qui s'y rattachent et notamment la proposition d'arbitrage de l'Angleterre.

— La plus grande route du monde que par l'eau se trouve à Troy, N.Y. Sa force équivaut à la force de 5,000 chevaux. Et fait fonctionner des mécanismes qui travaillent annuellement au-delà de 10,000 tonneaux de fer, en fer à cheval, carrelles et clous.

— Le câble qui doit unir Terrebonne avec le Cap Breton est rapporté, il doit être submergé par les contracteurs dans le mois de juin, et on présume que la ligne entrera en fonction pour transmettre les messages entre St-Jean, N.B., et New-York vers le mois d'août.

— Un individu du nom de Wallace, résidant près de Rome, N.Y., pendant qu'il était à vendre sa femme, sa petite fille, âgée de trois ans, vint derrière lui, sans qu'il s'en aperçût, et le malheureux père en se retournant porta sa fureur sur la tête de son infatigable enfant, dont la servelle en sortant insoufflée et la mort fut instantanée. — Hiver.

— Les journaux de France qui ont été présentés au Congrès de New-York, ont été examinés par les membres de la commission de la part de la France, et ont été trouvés dignes de leur attention.

Annouces Spéciales.

LA DYSPESIE GUERIE. Boston, 6 décembre.

Dr. Geo. B. Green, cher monsieur. — En réponse de votre demande par rapport à l'effet des Amers Oxygénés. Je trouve beaucoup de plaisir de dire que depuis son prompt effet qu'il a eu de soulager et guérir un cas sévère et chronique d'indigestion et de dyspepsie dans une famille et ayant une connaissance de ses merveilleux résultats de guérir plusieurs autres attaques aussi sévères dans d'autres familles de ma connaissance. Je le considère comme un remède infailible dans grande maladie, et cordialement je recommande à tous ceux qui sont ainsi atteints. Votre etc., etc.

— Ce certificat est d'un respectable marchand de Boston, et est digne de toute confiance.

Préparé seulement par SETH W. FOWLE et Cie, Boston, Mass. à qui tous ordres devraient être adressés, et à vendre aux Trois-Rivières, à la Pharmacie, Enseigne du Pilon d'Or.

— POUR GUERIR UN BRUME. — Achetiez une bouteille de Baume de Cerise Sauvage. Nous avons plus de fois dans la composition de Dr. Wistar que dans aucun autre remède ayé jamais obtenu de succès dans plusieurs cas de rhume que j'avais contracté.

CORPORATION DES TROIS-RIVIERES

DES SOUMISSIONS à l'égard d'un Conseil Municipal de cette Ville, seront reçues jusqu'à LUNDI le 9 du courant, pour la construction d'un QUAI entre les deux Moulins. Les Plans et Spécifications pourront être vus au bureau.

JOS. HAMEL, fils. Inspecteur de la Ville. Trois-Rivières, 2 juin 1856. — 46.

DE MONTREAL A TROIS-RIVIERES

SAISON DE 1856. LE VAPEUR CASTOR. Capt. Jos. Duval.

— Ce vapeur a commencé ses voyages réguliers entre MONTREAL et TROIS-RIVIERES; il partira aux ports suivants en descendant et remontant: SOREL, MASKINONGE, RIVIERE-DU-LOUP, YAMACHOÏE, NICOLET, &c.

DEPART: DE MONTREAL, Mardi, à 4 heures P.M. Mercredi, à 2 h. P.M. Vendredi, à 4 h. P.M. Samedi, à 2 h. P.M.

— La Compagnie profite de cette occasion pour remercier ceux qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à présent, et elle a le plaisir de leur annoncer que rien ne sera épargné pour leur donner tout le confort désirable.

— Cette ligne est la plus directe pour se rendre aux célèbres sources de St-Léon qui ont été visitées par un grand nombre de personnes. L'un d'eux, le propriétaire de ces sources a été de nombreuses années à son établissement, et il n'épargnera rien, comme le savent ceux qui l'ont visité, pour rendre la place aussi agréable que possible. — 2 juin 1856.

Placement Profitable! A VENDRE.

DANS le florissant Village de Gentilly, un LOT de TERRE, près du Pont de Montréal et Québec, arpenté sur un demi arpent de front, avec Maison et Magasin, Hangar, Grange, Etable et Remise.

— Le tout en parfaite ordre et condition. On disposera de cette propriété à des termes très faciles, ou à bas prix pour argent comptant. Pour plus amples informations, s'adresser à A. DEROCHE, Gentilly, ou à G. W. WILSON, Stamford, 46.

Département des Postes.

LES MALLES pour les Bureaux de Camille de TERRE, près du Pont de Montréal et Québec, seront fermées à ONZE heures A.M. Les Malles pour Port St-François, La Baie et Nicolet seront fermées à SEPT heures P.M.

— Les Malles pour Décaunon, Gentilly, St-Pierre, Lefebvre, etc., seront fermées à SEPT heures et demi A.M.

C. K. OGDEN, Maître de Poste. BUREAU DE POSTE. Trois-Rivières, 19 avril 1856. — 31. 44

MADE JULIEN

Est maintenant prêt à recevoir des Pensionnaires. Trois-Rivières, 5 mai 1856.

Role de PERCEPTION

A VENDRE A CE BUREAU.

LA COMPAGNIE A VAPEUR DE TROIS-RIVIERES ET NICOLET.

— Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, à 6 heures P.M.

— TROIS-RIVIERES: Les DIMANCHES, MARDIS, et JEUDIS, à 7 heures, P.M.

— Pour fret on passage s'adresser à bord au Capitaine ou au sousigné JAS. McDUGALL, Agent. Mai, 1856. — 46 — 1m.

HOTEL DU CANADA, Rue St. - Gabriel, MONTREAL.

— LE PROPRIÉTAIRE de ce vaste Etablissement offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général pour l'encouragement si flatteur qu'il a reçu d'eux, depuis l'ouverture de son hôtel. Il prend cette occasion de leur prévenir qu'il a fait dans le cours de cet hiver, de nouvelles améliorations considérables à sa maison, ce qui le met à même de recevoir un nombre plus considérable de voyageurs avec tout le confort désirable.

— Sa Table offre toujours aux Voyageurs et aux Pensionnaires tout ce que nos marchés offrent de meilleur et de plus nouveau, servi copieusement et promptement. Ses vins et liqueurs sont de première qualité et le prix de la pension est très modéré.

— Le service, sous le rapport de la promptitude et de la politesse des employés, ne laisse rien à désirer.

— Des voitures confortables et des hommes sûrs vont chercher les voyageurs et leurs bagages à tous les débarcadères de chemins de fer ou bateaux à vapeur, et les reconduisent lors de leur départ; il y a de vastes et belles écuries et remises, avec les plus habiles expérimentés et soigneux pour avoir soin des chevaux et des voitures des voyageurs.

— Enfin tout est mis en œuvre pour rendre le séjour de l'HOTEL DU CANADA agréable et confortable à tous ceux qui l'honoreront de leur visite. S. GIRALDI. 12 mai 1856. — 42

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE, 17, 18 ET 19 SEPTEMBRE 1856.

— LES personnes qui désirent souscrire pour la tenue de l'Exposition Agricole et Industrielle qui aura lieu aux Trois-Rivières les 17, 18, et 19 Septembre prochain, ou qui proposent de faire des entrées ou celles qui veulent devenir membres de la Société sont priées de s'adresser au sousigné. Aucune entrée ne sera reçue après le 1er septembre prochain. Personne ne pourra être reçu membre de la société après le 10 du même mois.

SEVERE DUMOULIN, Secrétaire du Comité Local. Trois-Rivières, 8 mai 1856. — 41

MAISON DE Pension Privée.

— MADE JULIEN informe respectueusement le public qu'elle a loué deux logements dans la partie supérieure de la magnifique maison en pierre, coin des rues Notre-Dame et du Hâton, appartenant à M. E. M. HARR; qu'elle sera prêt, le ou vers le 1er Mai prochain, à recevoir un certain nombre de pensionnaires.

— Cette maison située dans un beau quartier de la ville, au centre des affaires, se recommande autant par le confortable de ses appartements que par sa position saine.

— Elle s'agrandira rien en son pouvoir pour donner satisfaction à ceux qui voudront bien la patronner. S'adresser au bureau de l'Ere Nouvelle. Trois-Rivières, 7 avril 1856. — 33

MODE DU PRINTEMPS.

— R. LANGAN, vient de New York, un assortiment choisi de Chapeaux, Rubans et Fleurs, pour dames, qu'il vendra par ARGENT COMPTANT, aux prix réduits qu'on trouve chez lui ordinairement. Trois-Rivières, 7 avril 1856. — 33

MAGASIN DE CHAUSSURES, Bottes, Souliers, &c., &c., &c. WILLIAM R. ADAIR, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES TROIS-RIVIERES.

— UNE grande variété de Souliers de cuir, à palette, à la Jenny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demoiselles. Souliers de toutes sortes pour les hommes. Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patentes, etc., etc.

— Fournitures pour les Cordonniers de toutes sortes, Veau Français, Anglais, Américain — Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Harnais, Cuir Canadien; avec beaucoup d'autres articles que l'on pourra se procurer à ce magasin à des prix bien modérés.

— Toujours en main un bon assortiment de Souliers et Bottes pour grosses ouvrières tel que pour les hommes employés dans les chantiers du St-Maurice. Pour de l'Argent comptant seulement. Trois Rivières, 13 Déc. 1855.

LE PLAN A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF, de nommer FRANÇOIS XAVIER FRATTE, Esq., de Stamford, comme agent pour la disposition des Terres de la Couronne, dans les Townships de Starfold, Arthabaska, Maddington, Blandford et Bulstrode, pour remplacer LOUIS RICHARD, Esq., résigné.

JOSEPH CAUCHON, Commissaire. 28 avril 1856. — 1 f. s. 36

AVIS.

— L. AUBERTIN, informe respectueusement le public qu'il continue toujours son commerce de Fleur et de Grain comme par le passé, dans la maison de E. L. POND, sur la rue du deuve, et qu'il est toujours prêt à rencontrer les commandes qu'on voudra bien lui faire. Trois-Rivières, 19 mai, 1856.

£57 : 10 !

AVIS AU PUBLIC VOYAGEUR !!!

— VU que les journaux de Montréal et de Québec, sans doute avec toute la bonne intention du monde, toute en exposant l'idée absurde et étroite des SAGES ou des GARDIENS des droits civils de notre bonne petite ville, pourrait avoir le malheureux effet de faire croire au public voyageur, que dans les Trois-Rivières on ne pourrait trouver ou se reposer ou se loger.

— Le public est en conséquence, respectueusement informé que L'HOTEL BERNARD, si bien connu aux voyageurs de tous les pays, a bien voulu complaire à l'exigence des droits du Conseil Municipal, et sera comme par le passé, toujours en état de recevoir les voyageurs qui voudront bien le patronner, et leur fournir tout le confort désirable. Trois-Rivières 19 Mai, 1856. — 44

Déménagement.

— MAGASIN DE VINS ET AUTRES BOISSONS SPIRITUEUSES, EPICERIES, VERRERIES, PORCELAINES, VAISSELLE, ET POTERIES.

— LE sousigné informe respectueusement le public qu'il est déménagé de son ci-devant poste rue du Hâton, aux basses neiges de M. ADAIR, rue Notre-Dame, seconde porte du coin de la rue des Forges. TIMOTHY LAMB. 41 Trois-Rivières, 8 mai 1856.

AVIS.

— TOUTES demandes, pour renouveler les LICENCES DE BOIS sur le territoire du St-Maurice, doit être fait ce bureau le ou avant le PREMIER JUIN prochain; et le loyer ou les redevances seront payables le PREMIER DE NOVEMBRE prochain; — autrement les Limites seront confisquées. OLIVER WELLS, Arpenteur des Terres de la Couronne. Trois-Rivières, 8 mai 1856. — 41

MAISON DE Pension Privée.

— MADE JULIEN informe respectueusement le public qu'elle a loué deux logements dans la partie supérieure de la magnifique maison en pierre, coin des rues Notre-Dame et du Hâton, appartenant à M. E. M. HARR; qu'elle sera prêt, le ou vers le 1er Mai prochain, à recevoir un certain nombre de pensionnaires.

— Cette maison située dans un beau quartier de la ville, au centre des affaires, se recommande autant par le confortable de ses appartements que par sa position saine.

— Elle s'agrandira rien en son pouvoir pour donner satisfaction à ceux qui voudront bien la patronner. S'adresser au bureau de l'Ere Nouvelle. Trois-Rivières, 7 avril 1856. — 33

MODE DU PRINTEMPS.

— R. LANGAN, vient de New York, un assortiment choisi de Chapeaux, Rubans et Fleurs, pour dames, qu'il vendra par ARGENT COMPTANT, aux prix réduits qu'on trouve chez lui ordinairement. Trois-Rivières, 7 avril 1856. — 33

MAGASIN DE CHAUSSURES, Bottes, Souliers, &c., &c., &c. WILLIAM R. ADAIR, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES TROIS-RIVIERES.

— UNE grande variété de Souliers de cuir, à palette, à la Jenny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demoiselles. Souliers de toutes sortes pour les hommes. Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patentes, etc., etc.

— Fournitures pour les Cordonniers de toutes sortes, Veau Français, Anglais, Américain — Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Harnais, Cuir Canadien; avec beaucoup d'autres articles que l'on pourra se procurer à ce magasin à des prix bien modérés.

— Toujours en main un bon assortiment de Souliers et Bottes pour grosses ouvrières tel que pour les hommes employés dans les chantiers du St-Maurice. Pour de l'Argent comptant seulement. Trois Rivières, 13 Déc. 1855.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

— LE sousigné se propose, le ou vers le PREMIER MAI prochain, de transporter son établissement de LIBRAIRIE ET RELIEURE, dans les basses neiges d'ADAIR, première porte au-dessus du coin des rues Notre-Dame et des Forges. F. STOBBS. 36 Trois-Rivières, 17 avril 1856.

AVIS.

— LE sousigné ne sera responsable d'aucune dette contractée par aucun de ses enfants ni aucune autre personne, en son nom sans un ordre écrit de sa main. JOSEPH DUGRÉ. Trois-Rivières, 14 Avril 1856. — 35

DISSOLUTION.

— LA Société qui existait sous le nom et raison de F. & M. ROCHELEAU, a été ce jour dissoute par consentement mutuel. François Rocheleau continuera les affaires comme ci-devant sous le nom de F. Rocheleau, et il prie les personnes qui doivent à la ci-devant Société de venir les régler le plutôt possible avec lui qui est autorisé à le faire. FRANÇOIS ROCHELEAU, MAXIME LOUIS ROCHELEAU. 40 Trois-Rivières, 5 Mai 1856.

AVIS.

— LE sousigné se propose, le ou vers le PREMIER MAI prochain, de transporter son établissement de LIBRAIRIE ET RELIEURE, dans les basses neiges d'ADAIR, première porte au-dessus du coin des rues Notre-Dame et des Forges. F. STOBBS. 36 Trois-Rivières, 17 avril 1856.

AVIS.

— LE sousigné ne sera responsable d'aucune dette contractée par aucun de ses enfants ni aucune autre personne, en son nom sans un ordre écrit de sa main. JOSEPH DUGRÉ. Trois-Rivières, 14 Avril 1856. — 35

DISSOLUTION.

— LA Société qui existait sous le nom et raison de F. & M. ROCHELEAU, a été ce jour dissoute par consentement mutuel. François Rocheleau continuera les affaires comme ci-devant sous le nom de F. Rocheleau, et il prie les personnes qui doivent à la ci-devant Société de venir les régler le plutôt possible avec lui qui est autorisé à le faire. FRANÇOIS ROCHELEAU, MAXIME LOUIS ROCHELEAU. 40 Trois-Rivières, 5 Mai 1856.

DISSOLUTION.

— LA Société qui a existé entre RITCHOT & GUY, a été dissoute ce jour par consentement mutuel. Les affaires à l'avenir seront gérées par le sousigné qui est seul autorisé à régler les affaires de la dite société. B. RITCHOT. 40 Trois-Rivières, 1er Mai 1856.

AVIS.

— LA sousignée, marchande publique des Trois-Rivières, informe le public qu'elle a constitué JOHN CHARLES HENRY CRAIG son époux, son procureur général pour agir en son nom en toutes choses. HARRIET HARDIE CRAIG. 36 Trois-Rivières, 17 avril 1856.

NOTICE.

— THE undersigned, Merchant of Three Rivers, informs the public that she has appointed JOHN CHARLES HENRY CRAIG, her husband, her Attorney and general Agent to transact all business in her name. HARRIET HARDIE CRAIG. 36 Three Rivers, 17th April 1856.

Avis.

— LE sousigné avertit le public qu'il ne sera responsable d'aucune affaire ou transaction faite par LAURENT AUBERTIN; et ceux qui auront affaire au magasin pourront s'adresser à MICHEL GAILLOUX. Ses regards seront valables. J. & J. SMITH, Montréal. 31 Trois-Rivières, 31 Mars, 1856.

A LOUER.

— UNE superbe et beau logement au-dessus du Magasin du sousigné. S'adresser au sousigné. O. CHENEVERT. 32 Trois-Rivières, 3 avril 1856.

A LOUER.

— UNE grande Maison en pierre, en face de l'Eglise Anglaise, maintenant occupée par Mad. Trudelle et M. Perry, elle peut être louée en deux parties. Pour les conditions, s'adresser à L. E. GERVAIS. 22 Trois-Rivières, 28 févr. 1856.

G. B. HOULISTON AGENT POUR LA COMPAGNIE EQUITABLE CONTRE LE FEU.

— DO. ROYALE DO. DO. — AUSSI: — DO. INTERNATIONALE, SUR LA VIE. 18 Trois-Rivières, 14 févr. 1856.

constructeur.

— LE sousigné prend la liberté d'offrir ses services au public comme constructeur de maisons. Il se charge de fournir des plans de toute espèce, et de les exécuter suivant le goût de ceux qui voudront bien l'encourager. Il pourra aussi exécuter les mensurations de, toute sorte de maisons. Il travaillera à cinq cent au dessous du prix ordinaire et fournira un certificat de capacité. Z. O. HAMEL. 18 Trois-Rivières, 31 Janv. 1856. — 6m. — 14

A VENDRE.

— DEUX BELLES TERRES entières ou séparément situées à Nicolet, dans la concession du Bois des Acadiens, à 40 arpents du beau village de Nicolet, dont l'une en pleine culture et l'autre partie en culture et en Boilage — avec maison, granges, étables et autres dépendances dessus construites. Pour plus amples informations et le prix, s'adresser au propriétaire sousigné à Nicolet. CHARLES GIROUX. 36 Nicolet, 17 mars 1856.

